

de constituer un rempart militaire efficace? Et, si l'on croit un tel rempart réalisable, le ministre partage-t-il la théorie qui veut que nous puissions vivre, au Canada, dans la paix et la tranquillité derrière ce rempart?

M. STICK: Encore la ligne Maginot!

M. ROBINSON: Le ministre approuve-t-il cette stratégie d'une nouvelle "ligne Maginot"?

Le PRÉSIDENT: Il s'agit là de questions militaires. Est-ce que le ministre désire répondre?

L'hon. M. PEARSON: Je puis vous en dire quelques mots. L'organisation militaire de l'Atlantique-Nord a établi un plan qui doit être réalisé à une certaine date, sous la direction du général Eisenhower, et avec la collaboration et l'aide essentielle des pays intéressés. En d'autres termes, on a dressé un plan qui paraît satisfaisant, à peu près satisfaisant, pour la défense de l'Europe contre l'agression non provoquée. Je puis vous assurer que ce projet ne comporte rien qui ressemble à la tactique des "lignes Maginot". Mais il faut tout de même avoir sur pied une armée assez importante. Cela ne veut pas dire que, d'ici à ce que l'effectif en soit décidé, cette armée sera placée sur une nouvelle ligne Maginot. Le général a ce plan devant lui. Les divers gouvernements intéressés à la réalisation du projet lui ont également fourni des renseignements approximatifs sur ce qu'ils peuvent faire d'ici à la date de la réalisation. Il y a un écart, un fossé entre les deux dates. Le général Eisenhower et les gouvernements intéressés essaient maintenant de faire disparaître cet égard et d'assurer qu'à une certaine date,—je préfère ne pas la mentionner,—il y aura en Europe occidentale des forces suffisantes pour convaincre un agresseur possible qu'il ne peut se tirer à bon compte d'une tentative quelconque d'agression. Nous espérons que, lorsque nous aurons rendu la chose évidente à ce dernier, et nous n'y parviendrons qu'en organisant l'armée nécessaire, il renoncera à tout espoir qu'il aurait pu entre tenir d'une attaque rapide et facile contre l'Europe occidentale.

M. GRAYDON: Monsieur le président, j'ai quelques questions à poser. Le ministre n'ignore pas que le Parlement britannique a beaucoup discuté la répartition, entre les commandants, des divers services sous la direction du Conseil nord-atlantique. Y aura-t-il place pour le Canada dans cette désignation des chefs?

L'hon. M. PEARSON: Nous aurons des officiers au sein de l'état-major. Nous en comptons déjà un ou deux. Nous en avons même deux au Quartier souverain des Puissances alliées en Europe (SHAPE).

J'espère que notre représentation au sein de l'état-major des forces combinées sera proportionnée à notre apport en troupes.

On ne peut s'attendre qu'un pays qui, en vertu du plan actuel, a fourni une brigade soit représenté de la même façon, au sein de l'état-major, qu'un autre pays qui a fourni dix, onze ou quinze divisions.

M. GRAYDON: Le nombre des commandants des divers pays sera-t-il basé uniquement sur la contribution de ces pays?

L'hon. M. PEARSON: Non. Ce sera là un important critère, mais non le seul. Naturellement, nous-mêmes n'avons aucune raison de nous plaindre. Je sais que certains pays n'ont pas été satisfaits de la part de représentation qui leur était allouée, mais la question est en voie de règlement.

M. GRAYDON: Quelle sera l'attitude du Canada au sujet de la proposition d'admettre la Turquie et la Grèce au sein du Conseil de l'Atlantique-Nord?

L'hon. M. PEARSON: Vous n'étiez pas présent lorsque j'ai traité la chose au long?